



Communiqué de la Fédération SUD ÉDUCATION
Saint-Denis, le 22 décembre 2006

Décret de 50 : il faut intensifier la lutte !

Le succès de la grève et des manifestations du 18 décembre à l'appel de 15 organisations syndicales montre que les enseignants sont bien décidés à s'engager dans un processus de lutte contre le projet de réécriture du décret de 50.

Le Ministre a maintenu le CTPM du 18 décembre malgré le boycott des organisations syndicales et refusé de recevoir l'intersyndicale. Il persiste à ne pas entendre les revendications des organisations syndicales et des enseignants, hostiles à la dégradation de leurs statuts (flexibilité géographique et disciplinaire et augmentation de la charge de travail).

Face à cette volonté d'ignorer les enseignants et de faire passer par la force le nouveau cadre statutaire des enseignants du second degré, les intersyndicales (nationale et régionales), les collectifs et l'ensemble des collègues doivent prendre la mesure du combat à mener.

L'intersyndicale nationale constituée de 15 organisations syndicales de l'éducation nationale du 20 décembre s'est adressée aux enseignants en leur proposant de se réunir dans les établissements le 11 janvier (où se tiendra un nouveau CTPM sur la répartition des moyens) et « met en perspective de nouvelles initiatives d'ampleur pouvant aller jusqu'à la grève en janvier si les revendications portées par les personnels et les syndicats qui les représentent ne sont pas prises en compte ».

La Fédération SUD ÉDUCATION a décidé de signer l'appel intersyndical par souci de préserver l'unité syndicale mais regrette fortement qu'après le succès de la journée du 18 décembre aucune nouvelle journée de grève n'ait été fixée.

En outre, la Fédération SUD ÉDUCATION a proposé de faire du 11 janvier une nouvelle journée de boycott du CTPM ce qui n'a pas été retenu par l'intersyndicale.

La Fédération SUD ÉDUCATION participera à l'intersyndicale prévue le 11 janvier mais continuera de porter au sein de cette instance la voix de tous les personnels de l'éducation nationale frappés catégorie par catégorie par la dégradation des conditions de travail (ATOSS, vie scolaire, enseignants du premier et de second degré). En effet, seul un cadre intercatégoriel peut permettre de contrer les projets de réforme de De Robien.

Enfin, la Fédération SUD ÉDUCATION demande à l'intersyndicale de passer à un niveau supérieur de la mobilisation en appelant clairement les personnels à la grève dans le courant du mois de janvier.